

L'arrêt de travail avait été prévu pour jeudi

4,000 travailleurs acceptent les offres patronales

CHICOUTIMI (PC) — Quatre mille travailleurs de la construction des régions du Saguenay et du Lac St-Jean ont accepté mercredi dans une proportion de 80 pour cent les dernières offres patronales évitant ainsi de se mettre en grève.

Ils avaient accordé lundi dernier un délai de 48 heures aux deux parties, leurs syndicats et les patrons, afin qu'ils en viennent à une entente avant l'arrêt de travail prévu pour jeudi.

Le nouveau contrat de travail est d'une durée de trois ans et sera signé le 13 août.

M. Jacques Tardif, conseiller technique de la Fédération nationale des syndicats des bâtiments et du bois, affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), à laquelle adhé-

rent la plupart des travailleurs, a expliqué qu'en vertu de la nouvelle convention collective, les ouvriers toucheront une augmentation de \$1.20 l'heure qui sera répartie comme suit: ils recevront immédiatement 35 cents de plus l'heure, 20 cents le 1er mars 1969, 20 cents le premier octobre de la même année, 20 cents le premier mars 1970, 15 cents le premier octobre

1970 et enfin 10 cents le 31 mai 1971, date du contrat de travail.

Divers avantages

Selon M. Tardif, il s'agit d'une hausse de 30 cents au cours des dernières 48 heures puisque l'offre patronale, lundi, était de 90 cents l'heure répartie également sur une période de trois ans. Les journaliers reçoivent ac-

tuellement un taux de base de \$2.40 alors que les ouvriers spécialisés, comme les plombiers et les électriciens, sont rémunérés à un taux de \$2.90 l'heure.

Toutefois, l'ancienneté, qui était une clause fortement discutée, demeure en suspens. Elle devra être réglée dans les quatre prochains mois. Un comité bipartite doit se mettre immédiatement au travail pour étu-

dier la question avec un médiateur, et présenter par la suite un rapport aux deux parties.

Si le rapport n'est pas accepté, il pourra faire l'objet d'une reprise des négociations et d'un vote de grève.

Par ailleurs, M. Tardif a ajouté que la semaine de travail de 42 heures passe à 40 heures toujours en vertu du nouveau contrat de travail. Les em-

ployés obtiennent de plus une indemnité de 7 pour cent pour leurs vacances et les fêtes chômées au lieu de 4 pour cent antérieurement, et plusieurs autres bénéfices sociaux, notamment un montant de retraite de cinq cents l'heure travaillée.

Décret gouvernemental

Cette dernière clause a été consentie par deux des associa-

tions patronales, soit la Corporation des maîtres électriciens et la Corporation des maîtres et tuyauteurs. La troisième, l'Association des constructeurs avait déjà accordé ce privilège aux travailleurs.

Enfin le représentant syndical a souligné que les parties étaient tombées d'accord pour demander au ministre du Travail, M. Maurice Bellemare,

que les changements apportés dans la nouvelle convention collective soit l'augmentation des salaires et les bénéfices marginaux, fassent l'objet d'un décret gouvernemental.

Le dernier entrerait en vigueur environ cinq à six semaines après avoir été émis, au lieu du premier octobre tel que prévu dans l'accord intervenu hier soir.

Les conducteurs de Honda, un danger au Vietnam

MONTREAL (PC) — Le Dr Kenneth Lloyd Bowes, un médecin canadien qui arrive d'un séjour de deux mois au Vietnam, où il a servi dans une équipe médicale de la Croix-Rouge canadienne, a déclaré à Montréal, hier, que ce sont les conducteurs de Honda qui ont occupé davantage son temps.

"Les gens conduisent très négligemment au Vietnam", a-t-il dit. "Vous voyez souvent six personnes sur une motocyclette et ils n'ont pas la conception du droit de passage."

La plupart des patients vietnamiens que le Dr Bowes a opérés à l'hôpital de Nha Trang, au bord de la Mer de Chine, étaient des gens qui souffraient de maux provenant d'accidents de la circulation.

L'équipe médicale choisie par la Canadian Medical Association et par la Croix-Rouge, et qui était financée au moyen d'un octroi de \$50,000 fourni par le bureau canadien de l'Aide extérieure, avait pour but de venir en aide aux civils blessés et pour aider à la formation de chirurgiens vietnamiens, en travaillant avec eux durant une période de deux mois.

Le Dr Bowes, qui est chef-résident au département de chirurgie de l'hôpital de l'Université d'Edmonton, a dit qu'"il n'y avait qu'un ou deux médecins vietnamiens qui étaient attachés même aux plus grands hôpitaux parce que 900 médecins sur 1,000 font leur service militaire".

Le procès de Gagnon remis au 3 septembre

QUEBEC (PC) — Le nouveau procès de Charles Gagnon, accusé d'avoir participé à un attentat à la bombe, qui a coûté la vie à une personne, en mai 1966, à Montréal, a été fixé au 3 septembre.

Le premier ministre par intérim et ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a donné cette information, jeudi, lorsqu'il fut interrogé sur le sujet.

Ex-professeur de sociologie à l'Université de Montréal, Gagnon a subi, en juin dernier, un premier procès qui s'est terminé par un désaccord des jurés.

La victime de l'attentat à la bombe, survenu à la manufacture de chaussures LaGrenade, alors touchée par une grève, a coûté la vie à une employée, Mlle Thérèse Morin.

Pierre Vallières, un ex-journaliste de Montréal, a été reconnu coupable d'avoir participé au même attentat et il a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité en avril dernier. Il a porté sa cause en appel.

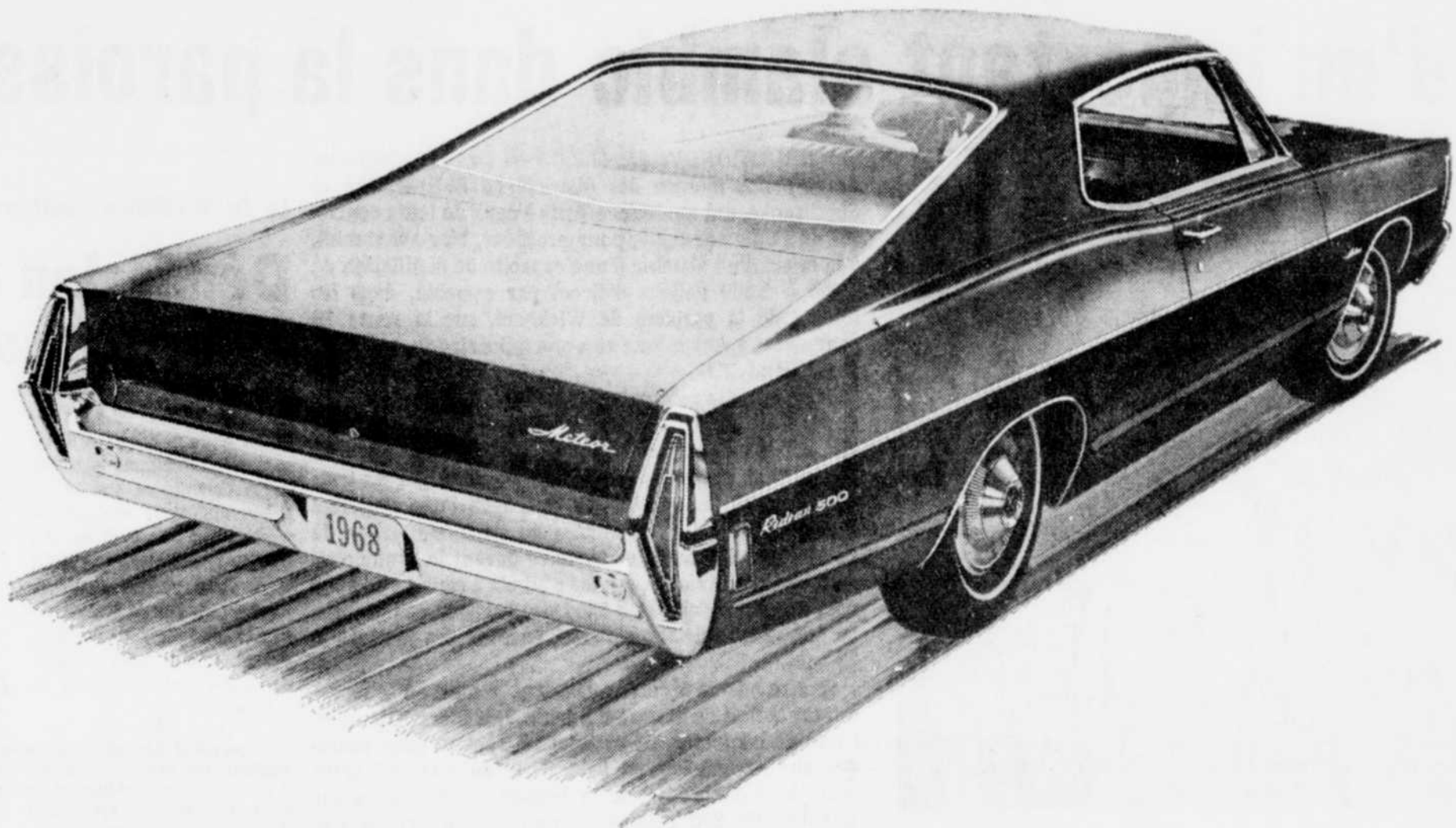
Gagnon accuse le ministère de la Justice de retarder délibérément son procès et d'empêcher qu'il soit libéré sous cautionnement.

M. Bertrand a souligné que depuis qu'il est ministre de la Justice, il a donné des instructions sévères pour hâter les auditions des causes, mais que dans le cas de Gagnon la Couronne n'a pu procéder auparavant à cause du nombre élevé de causes inscrites.

Quant au cautionnement, a-t-il dit, c'est aux juges qu'il appartient d'accorder ou de refuser la liberté à un accusé.

"Tout dépend de l'importance de la cause et de la prévision de certaines choses qui peuvent survenir, comme, par exemple, la disparition de l'accusé qui oublie de se présenter à son procès", a dit M. Bertrand.

MATTE AUTOMOBILES INC. A FAIT DU CHEMIN!



VOUS RETROUVEZ TOUT LE PERSONNEL ET LES MERVEILLES "FORD" DANS LEURS NOUVEAUX LOCAUX 2595, RUE ST-OLIVIER.

Voici le grand jour que tout le monde attendait chez Matte Automobiles Inc. c'est aujourd'hui qu'ils s'installent dans leur locaux pour devenir le plus important concessionnaire de la ville à loger tous ses services sous un même toit. Ils en sont fort heureux, car ils pourront ainsi favoriser plus aisément l'expansion de leur entreprise.

Tout d'abord, Matte Automobiles Inc. est désormais en mesure de se spécialiser dans la vente et l'entretien des poids-lourds et pourra accommoder 15 camions à la fois. Pour ceux qui ne s'intéressent qu'aux voitures, les nouvelles sont également intéressantes. La salle de vente peut loger 6 voitures. Le service d'entretien

comprend 24 stalles de service, 9 stalles pour la carrosserie et 2 ateliers de peinture. Vous cherchez une voiture d'occasion? Le parc de stationnement d'occasion de Matte Automobiles Inc. peut en contenir 75.

L'inauguration de la salle de montre aura lieu aujourd'hui. Ne manquez pas cet événement. Soyez un des premiers à vous rendre au 2595 rue St-Olivier. Matte Automobile Inc. vous propose une offre sensationnelle sur une voiture neuve ou d'occasion.

Les deux journées d'inauguration s'annoncent bien — rafraîchissements pour les parents, et ballons-souvenirs pour les enfants.

Ford Motor Company of Canada, Limited

METEOR·MERCURY·MONTEGO·COUGAR·FALCON·CORTINA·LINCOLN·CAMIONS FORD

matte
AUTOMOBILES inc.

2595, ST-OLIVIER

TROIS-RIVIÈRES

378-2711

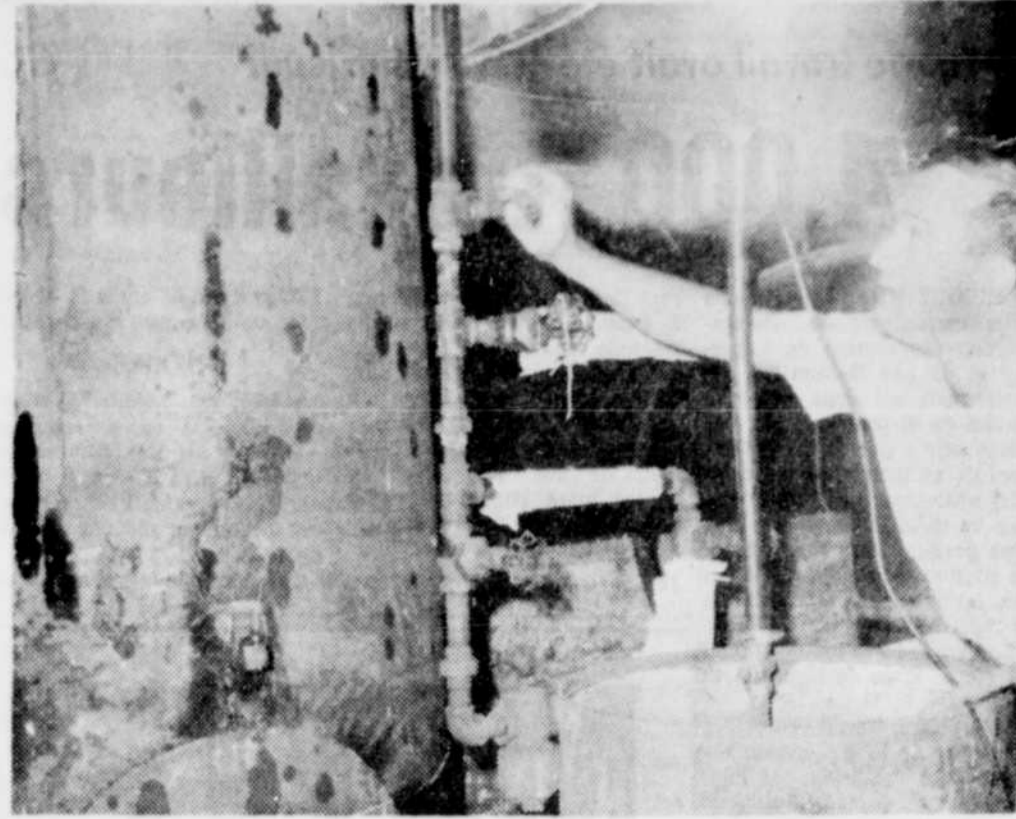


LA GENDARMERIE ROYALE CANADIENNE, détachement de Drummondville a procédé hier avant-midi à la saisie d'un alambic d'une capacité de distillation de 1,000 à 1,200 gallons d'alcool par semaine, dans la grange-étable de Mme Ovilla Denis, dans la municipalité de Wickham, à quelque 15 milles au sud de

Drummondville, et ont appréhendé le propriétaire ainsi que ses trois fils pour les conduire à la prison commune de Drummondville. On voit ici la grange-étable dans laquelle les personnes intéressées distillaient la boisson frelatée. Un groupe d'agents fédéraux montent la garde devant la porte d'entrée.



L'AGENT GUY DIONNE, du détachement de la gendarmerie royale canadienne de St-Hyacinthe, qui a prêté son concours à son confrère de Drummondville, le caporal Rod. Pelletier est ici photographié au moment où il vide l'un des nombreux bassins contenant l'alcool frelaté saisi hier avant-midi sur la ferme de Mme Antoinette Denis dans la municipalité de Wickham, à quelque 15 milles au sud de Drummondville. Ce réservoir contenait quelque 200 gallons d'alcool prêt à être vendu pour la consommation.



LE CAPORAL ROD. PELLETIER, en charge du détachement de Drummondville de la gendarmerie royale canadienne, montre ici la colonne de distillation de l'alambic saisi hier avant-midi sur la ferme de Mme Antoinette Denis et dont la capacité de production était de 1,000 à 1,200 gallons d'alcool frelaté par semaine. Les

agents des districts de Sherbrooke et St-Hyacinthe qui ont collaboré à la saisie de l'alambic et à l'arrestation des quatre personnes, la mère et ses trois fils, ont déclaré qu'il s'agissait là d'une des plus importantes saisies dans la région depuis de nombreuses années.

Les agents de la Gendarmerie Royale découvrent aussi 200 gallons d'alcool frelaté

Saisie d'un important alambic dans la paroisse de Wickham



LORS DE LA FAMEUSE COURSE DE "BAZOUS" annuelle de l'OTJ, une foule considérable de jeunes et d'adultes se sont massés dans la côte de la rue Brock. A

gauche, le grand gagnant Jean-Marc Viens de Drummondville du parc St-Joseph et à droite le jeune René Dupuis qui s'est classé deuxième.

(Photo: RG)

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Des détachements de la police montée des districts de St-Hyacinthe et Sherbrooke, ont uni leurs efforts à ceux de leurs confrères de Drummondville, pour procéder, hier avant-midi, à la saisie d'un alambic d'une capacité de distillation de 1,000 à 1,200 gallons d'alcool par semaine, dans les limites de la paroisse de Wickham, sur la route 13 conduisant à Acton-Vale et à une quinzaine de milles de Drummondville.

Les agents fédéraux, travaillant sous les ordres du Caporal Rod. Pelletier, du bureau local de la Gendarmerie, ont effectué l'arrestation de Mme Antoinette Denis (Dufault), la propriétaire de la ferme, ainsi que ses trois fils, Reynald, René et Claude, tous âgés d'une vingtaine d'années. Ils les ont conduits au poste de police de Drummondville pour les traduire devant le notaire Gaston Montplaisir, qui les a admis à caution de \$500 pour la propriétaire et à \$200 pour chacun des garçons en attendant leur comparution en cour des sessions le 13 août.

Quatre agents fédéraux faisaient le guet de la ferme durant la nuit de mercredi à jeudi. Dès hier matin, avec l'aide de confrères, ils passaient à l'action pour procéder aux arrestations et à la saisie du matériel ayant servi à la distillation de la boisson, de même qu'une quantité de 200 gallons d'alcool frelaté prêt à être vendu aux contrebandiers.

L'alambic était situé dans une grange-table non loin du domicile de Mme Denis, à quelques pieds de la route nationale. Les officiers du ministère, en plus de saisir tout le matériel nécessaire à la distillation, ont également saisi 10,000 gallons de moult et de nombreux sacs de sucre blanc, de même que tous les réservoirs sur place, y compris la colonne de distillation.

Selon le caporal Pelletier, il s'agit de la plus importante saisie d'alambic dans la région depuis de nombreuses années.

Le Dr St-Hilaire avait trop de travail

Démission du président de la commission scolaire locale

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Le Dr Marc St-Hilaire a donné sa démission comme président de la Commission scolaire de Princeville. Cette décision est motivée par le travail de plus en plus considérable que le Dr Marc St-Hilaire doit accomplir comme président de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, responsabilité qui vient de lui être confiée pour une autre année.

Transport des jeunes

Des ententes ont été conclues avec les intéressés au transport des jeunes inscrits aux maternelles pour la prochaine année scolaire. Un prix moyen de 25 cents par mille a été déterminé pour la répartition des services. Un projet de résolution sera présenté à l'assemblée du 15 septembre à Nicolet pour demander que le transport des jeunes qui fréquentent les maternelles soit subventionné comme les autres frais de transport des élèves.

Le président démissionnaire a expliqué, que pour cette raison, il se voyait dans l'obligation de s'absenter lors des assemblées de la Commission scolaire locale pour s'occuper des affaires de la régionale. Le Dr Marc St-Hilaire a précisé que la Commission scolaire régionale des Bois-Francs avait un budget de six millions de dollars pour 1968-69 et que le nombre de étudiants sous sa juridiction de quelque 7,000.

Quebec a autorisé des travaux de réaménagement de locaux à l'école Sacré-Coeur. Des changements sont nécessaires car des filles fréquentent cette école en 1968-69, en plus des garçons

qui y étaient seuls admis auparavant. On a confié à M. Gaétan Mailhot le travail pour la menuiserie qui coûtera environ \$1,900. Quant à la plomberie, le coût est estimé à \$1,200 et M. Roger Pellerin en a la charge. Les travaux sont déjà en cours.

Des factures pour un total de \$129,735 ont été approuvées pour paiement lors de la séance régulière du mois d'août à la Commission scolaire de Princeville. Le détail de ces comptes à payer a été donné par M. Georges Crête, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire. M. Crête a fait remarquer que de substantielles entrées de fonds, reçues du gouvernement du Québec dernièrement, permettaient d'acquitter ces factures immédiatement.

Organisés par la Croix-Rouge

Examens de qualification pour les nageurs

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — M. Jean Balleux, superviseur-adjoint au service des piscines de l'OTJ de cette ville, nous transmet l'horaire des examens de qualification et des examens officiels de la Croix-Rouge, dans les piscines de Drummondville.

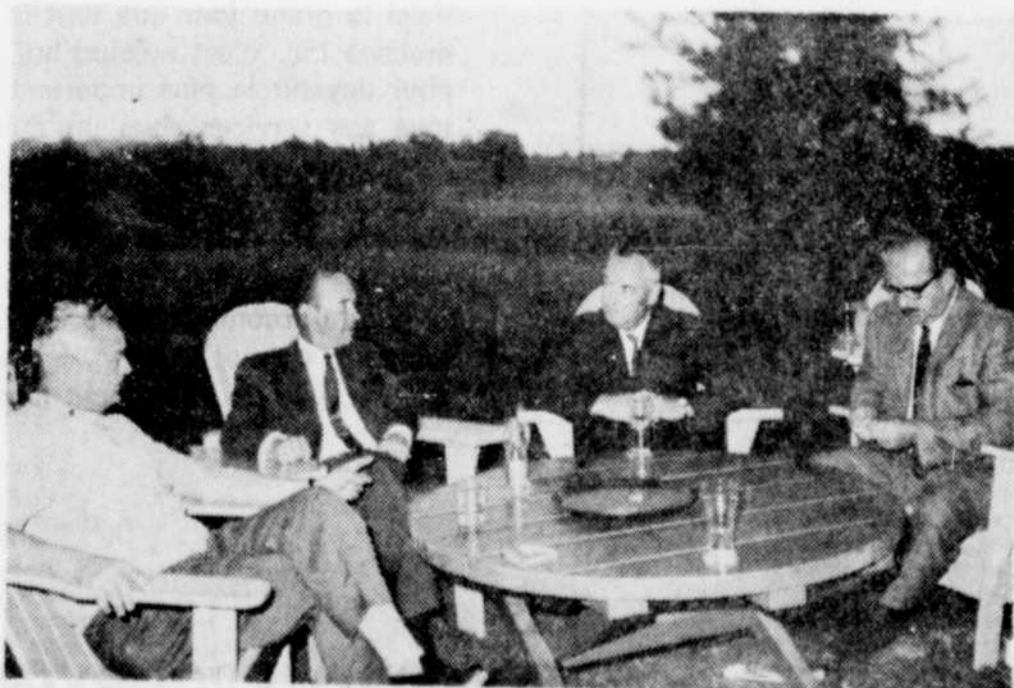
(Parc Woodyatt), 9 hres, piscine Ste-Thérèse, 11.30 hres.

Tous les élèves des cours de natation sont invités à venir passer ces examens de qualification, et ceux qui réussissent avec succès, devront se présenter aux examens officiels, qui auront lieu au Centre culturel selon l'horaire suivant:

Examens officiels de la Croix-Rouge, vendredi le 16 août à la piscine du Centre culturel, élèves du niveau junior à 9 hres; élèves du niveau intermédiaire à 13.30; élèves du niveau senior à 16 hres, élèves du niveau leaders, à 20.30 hres et samedi le 17, les élèves du niveau juvénile à 9.30 hres.

Pour ce qui est des examens de qualification, les dates et les heures sont les suivantes: mardi 10 août, piscine Drummondville-Ouest à 9.30 hres, piscine Bellevue à Drummondville-Sud: 12.30 hres; lundi 12 août: piscine St-Jean-Baptiste, 9.00 hres, piscine St-Joseph, 11 hres, mardi le 13, piscine St-Frédéric

Pour le remplacer à la présidence, on a choisi le notaire Hervé Boudreau. Me Boudreau a été nommé délégué officiel pour l'assemblée générale de l'Association des Commissions scolaires de Nicolet. Cette assemblée aura lieu à Nicolet le 15 septembre. Comme substitut, les commissaires ont désigné Mme Henri Plamondon.



DES PERSONNALITES IMPORTANTES DE LA REGION et de toute la province s'étaient donné rendez-vous, mercredi, au club de golf de Victoriaville, pour disputer le tournoi de golf industriel annuel. Une équipe était composée de quatre maires de villes importantes du centre du Québec. Nous apercevons ici les dirigeants municipaux se reposant après leur partie de golf. Ce sont de gauche à droite, le maire Armand Nadeau de Sherbrooke, le maire René Matteau de Trois-Rivières, le maire Philippe Bernier de Drummondville et le maire P.A. Poirier de Victoriaville.

(Photo LeRo)

Une partie des recettes du spectacle Musicorama sera versée à l'OTJ

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — connu au Québec, dont Karo et Patrick Zabé, présentera un spectacle sur la scène du centre

civique de la rue Ringuet, samedi le 17 août. Ce spectacle organisé en collaboration avec le poste C.J.M.S. de Montréal, devrait attirer une foule considérable d'amateurs de bonnes chansons, puisqu'une partie des recettes de ce spectacle seront versées à l'organisation de l'Œuvre des terrains de jeux.

Début ce soir à Princeville

Le tournoi régional Molson réunira seize équipes

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Des équipes de balle molle de tous les Bois-Francs sont inscrites pour le grand tournoi régional Molson, qui se déroule à Princeville en 1968.

Le nombre des équipes en lice est de 16 et Princeville est représentée par deux clubs. Les compétitions débutent le vendredi soir, 9 août pour se terminer en soirée le dimanche, 11 août.

Une manifestation spéciale marquera l'inauguration de cet important tournoi régional Molson, pour la balle molle à Princeville. Seront représentées à cette cérémonie, les autorités religieuses et civiles. Des délégués de Molson, des personnalités intéressées à la balle molle sont aussi sur la liste des invités d'honneur. De la musique appropriée à la circonstance sera interprétée par les membres de l'Harmonie de Princeville. Le président de ce tournoi est M. Richard Michel de Princeville.

Deux trophées Molson sont en jeu pour ce tournoi régional de balle molle à Princeville. L'un ira à l'équipe championne alors que l'autre sera remis au joueur qui se sera signalé de façon particulière durant les joutes au programme. C'est la première année qu'un joueur sera récompensé pour ses succès à l'occasion de ce tournoi régional annuel Molson. Les parties se jouent au terrain de la C.M.L., Avenue Leclerc, vendredi soir,

Bob Payette vainqueur au tournoi de golf

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — M. Bob Payette, de cette ville, a remporté le trophée M. Bourbon pour une quatrième année consécutive, samedi dernier au tournoi de golf disputé sur le magnifique parcours du club de Drummondville-Ouest, avec un magnifique 74. Cependant que M. Reynald Donais réussissait un magistral 77 pour un pointage net de 65 et le premier net.

La grande finale pour le trophée Yvan Côté a été remportée par Jean-Paul Roy et Guy Richard, qui jouaient une excellente ronde en disposant de deux joueurs très doués comme Onil Beaulieu et Anicet Bélanger.

Samedi et dimanche prochains, se disputera le championnat du club "medal play", et samedi, les départs seront libres, alors que dimanche il y aura "draw" obligatoire. Par ailleurs, le tournoi Yvan Cournoyer se tiendra le 17 août, et les membres du club de golf Hériot sont invités à y participer.

Premier anniversaire
Quelques jours avant sa venue à Drummondville, soit le 12 août, la jeune chanteuse Karo fêtera son premier anniversaire d'entrée dans le monde artistique, puisqu'elle a commencé comme professionnelle dans la chanson il y a bientôt un an et qu'elle a connu un grand succès avec son premier disque "Un garçon en mini-jupe".

Il est intéressant de souligner que Karo a effectué sa première tournée avec la vedette Dick Rivers, alors qu'ils se sont produits ensemble dans des spectacles en Gaspésie et sur la Côte nord. Un autre disque qui a été fort populaire fut "sur ta moto-cyclette" que Karo interprète superbement. "Musicorama '68" a ajouté le nom de Patrick Zabé à sa merveilleuse distribution dans sa tournée à travers la province, et tous connaissent ce chanteur. Ses différentes chansons fantaisistes dont "un baiser", "la lettre" et maintenant "les lunettes" ont fait de lui la coqueluche des adolescentes qui aiment beaucoup le voir sur scène. Signalons que Patrick Zabé est un passionné de "rhythm and blues", et il voue une très grande admiration à des artistes comme le regretté Otis Redding, James Brown, Wilson Pickett et autres.

Du moins pas dans le moment

Inverness n'est pas intéressée au regroupement scolaire

INVERNESS (G.A.B.) — Le regroupement scolaire n'intéresse pas, pour le moment, la population canadienne-française de la localité d'Inverness. Ce projet de regroupement est actuellement étudié par une douzaine de Commissions scolaires du secteur de Plessisville. Les parents d'Inverness ont manifesté le désir d'attendre les résultats donnés par le regroupement, ailleurs, avant de se prononcer en faveur de cette réalisation, en ce qui concerne leur propre cas.

L'organisation de la prochaine année scolaire est terminée à Inverness. Le président de la Commission scolaire, M. Roch Pelchat, et ses collaborateurs de la direction ont retenu les services de M. Denis Cormier comme directeur-enseignant de l'école centrale. Près de 200 élèves du cours élémentaire sont inscrits pour 1968-69. Le nombre des classes sera de sept et six institutrices laïques seront sous la responsabilité de M. Denis Cormier.

Les commissaires d'école d'Inverness ont étudié la possibilité d'organiser une classe maternelle. Aucune suite ne sera toutefois donnée à ces études car la réalisation d'un tel projet a été trouvée trop dispendieuse. Local, matériel, transport, présentent des problèmes nombreux à résoudre et on a décidé de laisser tomber, pour cette année, du moins, la mise en application d'une telle initiative.

LES FINANCES
M. Raymond Bergeron, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire d'Inverness, fait remarquer que le taux de la taxe foncière n'a pas encore été approu-

vé par Québec en ce qui concerne l'année 1967-68, période fiscale qui a pris fin le 30 juin dernier. Le taux normalisé est de \$4.67 par \$100 d'évaluation.

M. Bergeron précise qu'environ 90 pour cent de cette taxe est déjà perçue; un prélèvement ayant été fait provisoirement, tel qu'autorisé par Québec.

Le budget annuel est de quelque \$116,000 à la Commission scolaire d'Inverness, Comté de Mégantic.

Deux personnes blessées dans une collision

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Deux personnes ont été légèrement blessées dans un accident de circulation survenu mercredi après-midi vers 19.35 hres, à l'angle du boulevard St-Joseph et de la rue Cockburn. Il s'agit de Mlle Estelle Rajotte, 18 ans et Louise Landry, 7 ans, de cette ville qui furent conduites à la clinique de l'hôpital Ste-Croix dans l'auto des policiers, pour y recevoir les soins nécessaires.

La collision eut lieu à l'intersection de la rue Cockburn, lorsque Marcel Rajotte qui circulait de l'est à l'ouest sur le boulevard St-Joseph, se fit couper la route par Vincent Raymond, qui circulait en sens inverse au moment où ce dernier tentait un virage à gauche. Chacun des véhicules a subi pour environ \$500 de dommages.



(Photo: Lero)

UN DES PLUS IMPORTANTS TOURNIS DE GOLF à se dérouler au club de Victoriaville est certes le tournoi industriel. Cette année, cette compétition a obtenu un chiffre record de participants si l'on pense que 250 joueurs ont pris part à cet événement annuel. Les honneurs du tournoi industriel 1968 sont allés à l'équipe Pepsi-Cola du capitaine Guy Fortier, qui a réussi le meilleur net et à l'équipe O'Keefe du capitaine Luc Ouellette, qui a réussi le meilleur pointage "gross". Sur la photo, le capitaine du club de golf de Victoriaville, M. Jacques Côté, félicitant les deux capitaines, soit à gauche, Guy Fortier et à droite Luc Ouellette.

groupait également Jacques Roy, Jacques Bergeron et Michel Champeau. L'équipe O'Keefe 1 a pour sa part décroché les grands honneurs pour le meilleur pointage brut. Cette équipe, du capitaine Luc Ouellette, a joué 312 coups. Elle groupait Denis Houle, Claude Girouard et René Plourde.

Les autres meilleures équipes pour le net suivaient dans l'ordre suivant: Bergeron Automot Enr avec 282, Nettoyeur Bouchard à 285, de même que Albéric Gentes et enfin Victoriaville Ulphostering avec 288.

L'équipe du capitaine Fortier l'emporte au tournoi industriel du club de golf

VICTORIAVILLE (R.L.) — Encore cette année, le tournoi industriel du club de golf de Victoriaville a remporté un franc succès. La température a été splendide et les golfeurs ont participé en très grand nombre. De fait 62 équipes de 4 joueurs ont pris part à cette compétition de 18 trous.

Les grands honneurs, pour le pointage net, sont allés à l'équipe Pepsi-Cola. Les joueurs de cette équipe ont totalisé un pointage net de 280, ce qui est impressionnant si l'on pense qu'il s'agit de huit coups en-dessous de la normale du parcours.

A la commission de Victoriaville

Premiers contrats pour le transport des élèves

VICTORIAVILLE (R.L.) — La commission scolaire de Victoriaville vient d'adjuger quelques contrats pour le transport des élèves en septembre prochain. Après études des différentes soumissions, la commission scolaire s'est entendue pour accorder des contrats pour 8 des 12 circuits scolaires. Les circuits 9-10-11 et 12 devaient faire l'objet de discussions spéciales à l'assemblée d'hier soir. Gaston Héneault Inc a obtenu le contrat pour les circuits 1 et 2. Le circuit 1 de la route de Princeville a été alloué pour une somme de \$4,190, le circuit 2, pour un montant de \$4,495 et le circuit 3, pour le rang St-Jo-

seph en direction de Warwick, au prix de \$3,390.

Marcel Grenier a obtenu le contrat du circuit No 4 pour le prix de \$4,445. Il s'agit du 5e rang.

Gaston Bourassa a obtenu les contrats des circuits 5, 6, 7 et 8 le premier était de \$3,750, le second \$3,500, le troisième \$4,200 et le dernier \$4,125. Il s'agit de la Grande Ligne, du rang St-Philippe, du rang St-Louis, du 10e et du 11e rang. M. Bourassa avait stipulé qu'il accorderait une réduction si les quatre contrats lui étaient consentis. Ce fut le cas. Le total se chiffre donc à \$14,175 au lieu de \$15,575, soit une économie de \$1,400.

Propriété de M. J.-Arsène Tourigny

Le taureau Holstein grand champion appartient au président de l'Expo

VICTORIAVILLE (R.L.) — Pepinoise Boy March, un jeune taureau d'environ deux ans et issu de P. Barlee Lucky Boy Stalwart et M. Pepinoise Tarsan Manon a été jugé hier comme le grand champion des noirs et blancs à la 91ème exposition régionale de Victoriaville. M. John Beewart était le juge à cette journée d'expertise de la race de bovins la plus populaire dans la région.

Pepinoise Boy March est la propriété de M. J. Arsène Tourigny, qui est le président de la présente exposition.

Dans cette même classe de taureaux nés avant le 1er juillet 1966, Clairbois Prince Burton Bellboy a terminé deuxième. Cette bête appartient à Boisclair et Fils Enr. de Ste-Clothilde.

Pepinoise Boy Mitre de M. Edgar Comtois a été classé troisième. Aylmer Fond Tom de W. K. McLeod quatrième et Tomshipe Ajax Truine de Florian Lafontaine 5e. Treize participants concourraient dans cette classe.

Pepinoise Boy Alge

Dans la classe des taureaux nés entre le 1er juillet 1967 et le 30 juin 1968, Pepinoise Boy Alge, propriété de M. Marcel Leblanc a remporté les grands honneurs.

Comtoise Rejant Jocelin de M. Edgar Comtois a terminé 2e, Tourigny Luc March de M. Arsène Tourigny 3e, Clairbois Tyson Sour A Pres. de Boisclair et Fils Enr. 4e de Warwick Thery Coyal de Gérard Pépín 5e 20 bêtes ont paradé dans cette classe.

Pepinoise Boy Baros

Dans la classe pour taureaux nés entre le 1er juillet 1966 et le 30 juin 1967, les grands honneurs sont allés à Pepinoise Boy Baros de M. Bruno Pépín.

Clairbois Royai Truine Reflection de Gaston Tourigny s'est

classé 2e, Clairbois Rocket Stewart de Benoit Verville 3e, Clairbois Bob Truine Reflection de Boisclair et Fils 4e, et Green Gold Worthing Chief de E. Fortier, 5e. Il y avait 8 participants de cette classe.

Aylmer Governor Liette

Une génisse née entre le 1er janvier 1968 et le 30 avril 1968 Aylmer Governor Liette s'est classée première parmi 22 concurrentes de cette classe, la génisse appartient à W. K. McLeod.

Pepinoise Prince Flute de Albert Pépín et Fils a pris le deuxième rang, Clairbois Iris R A Président, de Boisclair et Fils 3e, de la troisième rang, Frech Seven Docteur de Albert Fréchette 4e et Pepinoise Prince Fleurre d'Albert Pépín et fils 5e.

Clairbois Lucca Rockman

Dans la classe spéciale pour génisses nées entre le 1er juillet 1967 et le 31 décembre 1967, où on comptait 26 participantes, Clairbois Lucia Rockman de Boisclair et Fils Enr. a remporté la palme. Pin O Lis Boy Morelle de Claude Pépín a terminé 2e, Aylmer Royal Mark de W. K. McLeod 3e, Frech Inka Prince Pennetta d'Albert Fréchette 4e et Tourigny Fanny Boy March, d'Arsène Tourigny 5e.

Tourily Perle R A Master

Dans la section 3 pour taure d'un an junior née entre le 1er janvier 1967 et le 30 juin 1967, ou participaient 29 bêtes, Tourily Perle R A Master, de Gaston Tourigny a décroché le premier rang. Aylmer Olaf Model de W. K. McLeod s'est classée 2e, Montfrench Viviane Delieuse, de Raymond Fréchette 3e, Pepinoise Boy, d'Albert Pépín et Fils 4e et Frech Major Blandie, d'Albert Fréchette 5e.

Dans la section 4 pour les taures d'un an senior nées entre le

1er juillet 1966 et le 31 décembre 1966 et où participaient 23 bêtes, Clairbois Momis Triune Reflection, de Boisclair et Fils Enr., a remporté les premiers honneurs.

Pin Rofe Branda de Claude Pépín s'est classée 2e, Pepinoise Boy Dino d'Albert Pépín et Fils 3e, Des Souvenirs Vanguard Polly, d'Albert Fréchette 4e et Aylmer Royal Mark Polly Babe, de W. K. McLeod 5e.

La section 5 pour taures de 2 ans nées entre le 1er juillet 1965 et le 30 juin 1966, avait 25 concurrentes. Aylmer Royal Mark Liette, de W. K. McLeod a terminé au premier rang.

Des laes Pimpante d'Arsène Tourigny 2e, Tourigny Coline Reflection de Gaston Tourigny 3e, Pin O Lis Laure, de Claude Pépín 4e et Tourigny Laure Princess, de J. A. Tourigny 5e.

Dans la section 6, pour femelles de 3 ans 22 participantes, Clairbois Yvette Royal Mark a été la championne. Deslacs Precepe Diantonio Tourigny, 2e, Ajax Seven Rosina 3e, Florian Zesette de Florian Lafontaine 4e et Pin Brun Eglantine 5e.

Meilleur pis

La vache Mallet Fabius Lucky de M. Benoit Fleury de Princeville a remporté le premier prix pour la vache ayant le meilleur pis. Le juge était M. P. E. Desjardins.

Mouton

La grande championne des brebis a été une bête appartenant à M. Antonio Sévigny de Princeville, tandis qu'une brebis de M. Michel Daigle de Princeville a été déclarée grande championne de réserve par le juge M. Robert Samson.

Pour les béliers d'un an, le champion est encore une bête de M. Antonio Sévigny et le champion de réserve un bélier de M. Daigle.

Pour les résidents de Princeville à la suite d'un accident à Plessisville

Panne d'électricité durant 4 heures

PLESSISVILLE (R.L.) — Un accident survenu à l'entrée de Plessisville, plus précisément au rond-point de la route 5, en fin de soirée mercredi, a privé d'électricité pendant près de quatre heures la majeure partie de la ville de Princeville.

En effet, en sectionnant un poteau de l'Hydro-Québec, un automobiliste de Thetford-Mines a probablement avarié une ligne principale d'électricité, de sorte que les conséquences se sont faites sentir jusqu'à Princeville.

L'automobile qui est impliquée dans l'accident était con-

duite par M. Claude Paquette, du 102 Lacerte à Thetford-Mines. Il conduisait une Chevrolet 1965, propriété de M. Léopold Paquette. Le jeune homme a été blessé grièvement dans l'accident et a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Plessisville.

L'agent Guy Héroux de la Sûreté provinciale de Victoriaville, qui a fait les constatations d'usage lors de cet accident, rapporte des dommages matériels de l'ordre de \$1,200. Le véhicule est donc une perte complète.

Enfant blessé

Un autre accident impliquant une fillette de six ans est survenu dans les limites de Princeville à 16.05 hres, mercredi. Une automobile conduite par Mme Jeanne Briere est allée heurter la petite Lise Allard, 6 ans, fille de M. Laurent Allard. Selon les rapports obtenus, la femme apprenait à conduire et n'aurait pu ramener son automobile après avoir pris le virage à l'intersection des rues St-Jacques et Baillargeon. L'enfant aurait été happé alors qu'elle était sur le trottoir. L'automobile Chevrolet est allée s'immobiliser dans le parterre d'une maison privée. L'enfant a été transportée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Desrochers de Victoriaville. Son état serait considéré comme satisfaisant.

Normand Pépín, du Seven-Up a frappé son deuxième coup de circuit de l'année. Ce coup de circuit, cogné à la sixième manche, a fait marquer quatre points.

R. Bernier était au monticule des gagnants et Normand Pépín à celui des perdants. Pépín a été remplacé au début de la septième manche par Roland Drouin. Il avait lui-même remplacé Jean-Guy Paris à la sixième manche.

14 coups ont été frappés par le Utex et 9 par Seven-Up. Quatre erreurs ont été commises dans cette partie, trois par Seven-Up et une par le Utex.

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — C'est ce soir que débute à Princeville le grand tournoi régional de balle molle commandité par la brasserie Molson. Un nombre important d'équipes sont inscrites à cet intéressant tournoi qui durera toute la fin de semaine.

- O -

Depuis le début de l'Expo, le camion à incendie a dû se rendre à deux reprises pour des commencements de feu sur le terrain, soit une fois hier et une fois mercredi. Par ailleurs, les sapeurs ont répondu à une fausse alarme à 15.30 hres, à l'angle des rues St-François et Onil, hier.

- O -

Parlant du député fédéral, disons qu'il se tient en forme, ayant commencé à évaluer cette semaine pour l'équipe Cie Jutras, dans la ligue de balle molle Inter-syndicale. Demain soir, le député sera l'objet de banquet spécial en son honneur à Manseau. Une soirée récréative et des allocutions suivront le banquet.

- O -

La Sûreté provinciale aurait arrêté trois suspects, en marge du hold-up perpétré à la caisse populaire de Tingwick, vendredi 15 jours. Les suspects auraient été transférés à une cellule montréalaise.

Le championnat à l'équipe Meubles Perreault

ARTHABASKA (R.L.) — Cette semaine s'est clôturée la saison régulière de la ligue Industrielle de balle-molle d'Arthabaska, du président Yvon Ducharme.

Cette fin de saison a couronné comme champions, les jeunes joueurs de l'équipe Meubles Perreault. Ce club succède donc au Michel Transport comme champion de la saison régulière de la ligue Industrielle d'Arthabaska.

Meubles Perreault a terminé au premier rang devant le ciment Ro-No, les Chevaliers de Colomb et le Château Laurier.

Éliminatoires

Les séries semi-finales débuteront donc lundi soir prochain et dans la série A, le Meubles Perreault rencontrera les Chevaliers de Colomb alors que dans le "B" le Ciment Ro-No, sera opposé au Château Laurier.

Chacune de ces séries semi-finales comme la finale d'ailleurs, sera de 4 de 7.

Princeville, M. Jacques Rivard, qui a lui-même fait les constatations d'usage.

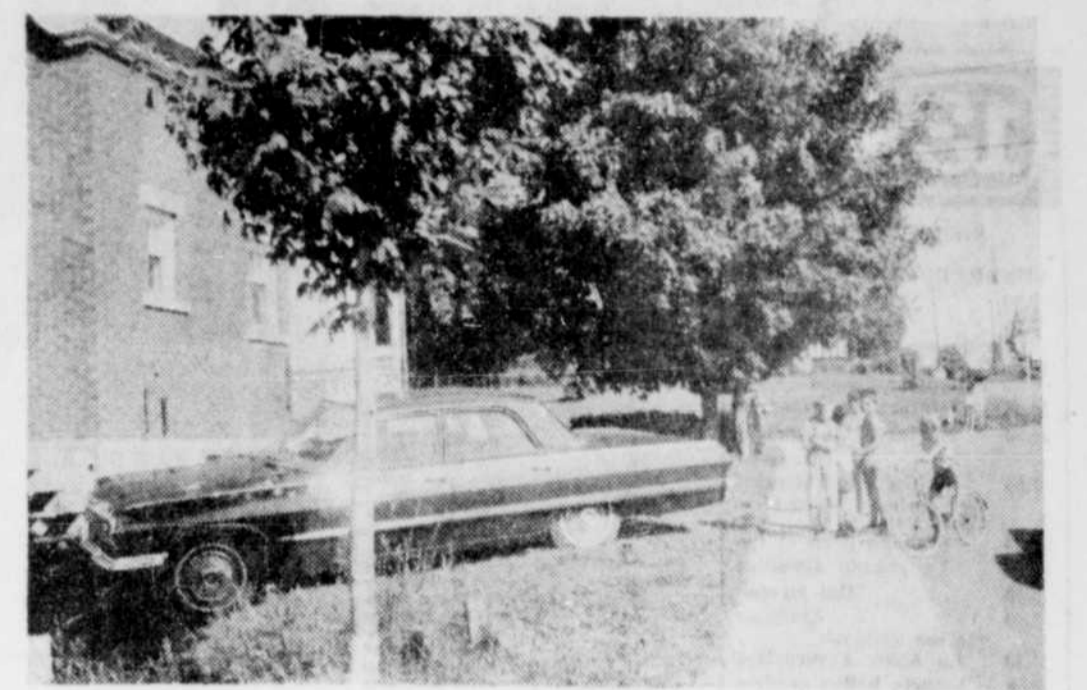
Motocycliste blessé

A 18.55 hres, à Warwick, en face de la demeure de M. Maurice Desrochers une autre colli-

sion est survenue cette fois impliquant une motocyclette et une automobile. Le jeune homme qui chevauchait la moto a subi des blessures. Il s'agit d'André Daigle. La moto, propriété de M. Wilfrid Daigle, a été endommagée pour \$400. L'automobile était conduite par

Mlle Jacqueline Ducharme, de Ste-Elisabeth. La Plymouth 1961 de Mlle Ducharme aurait coupé la moto en voulant entrer dans une cour.

C'est l'agent André Cerutti du bureau de la police provinciale de Victoriaville qui a fait les constatations d'usage.



(Photo: Lero)

UNE FILLETTE DE SIX ANS, qui déboulait sur le trottoir a été heurtée par une automobile, à l'intersection des rues St-Jacques et Baillargeon, à Princeville, en fin d'après-midi de mercredi. Apparemment la femme qui était au volant de l'automobile, que l'on aperçoit dans le

photo, était à apprendre à conduire et n'aurait pu contrôler son véhicule après avoir tourné à une intersection.

DOW REMPORTE LA MÉDAILLE D'OR À L'OLYMPIADE MONDIALE



Dow est la seule bière canadienne à mériter cet honneur international à l'Olympiade Mondiale de la Bière 1968, tenue en Allemagne.

La médaille d'or a été décernée à la bière Dow après qu'elle eut triomphé dans une compétition groupant 81 marques différentes, soumises par 32 brasseries les plus réputées dans le monde entier, à la 71ème Olympiade Mondiale de la Bière tenue à Nurnberg, Allemagne. Ces bières

ont été soumises à 21 épreuves de qualité, de saveur, de présentation; le jury a décerné la médaille d'or à la bière Dow, la seule bière canadienne à mériter un tel honneur. Cette médaille d'or vient confirmer le standard d'excellence de la bière Dow.

LA BIÈRE DOW—MÉDAILLE D'OR
BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LES MAÎTRES-BRASSEURS.

LAROCHE AUTOMOBILES ENRG.

330 BOUL. NORMAND TROIS-RIVIERES 376-2911 374-1261

GRANDE VENTE DU MOIS D'AOUT A DES PRIX IMBATTABLES Qualité et propreté incomparable 40 AUTOS DE 1962 A 1968

- 1968 CHEVROLET Impala, H.T., 4 p., aut., V-8, équip. 8.000 milles, garantie 5 ans ou 50.000 milles. 1967 CHEVROLET Impala, Super Sport, H.T., 2 p., aut., V-8, équipée, sièges baquets, vitesse au plancher, garantie 5 ans. 1966 BUICK Le Sabre, H.T., 2 p., aut., V-8, équipée. 1966 OLDSMOBILE Delta, sed., 4 p., aut., V-8, équipée. 1966 PONTIAC Parisienne, H.T., 2 p., aut., V-8, équip. 1966 CHEVROLET Bel-Air, sed., 4 p., aut., V-8, équip. 1966 PONTIAC Laurentien, sed., 4 p., aut., 6 cyl., rad. 1966 DODGE Polara 440, H.T., 2 p., aut., V-8, équipée. 1966 BUICK Le Sabre, H.T., 2 p., aut., V-8, équipée. 1965 PONTIAC Parisienne, custom sport, aut., V-8, eq. 1965 CHEVROLET Impala, H.T., 2 p., aut., V-8, équip. 1965 PONTIAC Parisienne, H.T., 4 p., aut., V-8, équipée. 1965 (2) PONTIAC Laurentien, sed., 4 p., aut., V-8, eq. 1965 RAMBLER Ambassador, H.T., 2 p., aut., V-8, eq. 1965 PLYMOUTH Belvedere, station-wagon, 4 portes, aut., 6 cyl., équipée, 9 passagers. 1964 OLDSMOBILE Cutlass, H.T., 2 p., aut., V-8, équip. 1964 PONTIAC Laurentien, sed., 4 p., aut., V-8, eq. 1964 (2) PONTIAC Laurentien, station-wagon, 4 p., eq. Un 6 cyl., un 8 cyl. 1963 BUICK Wildcat, H.T., 2 p., aut., V-8, équipée. 1963 (2) CHEVROLET Bel-Air, sed., 4 p., aut., 6 cyl., rad. 1962 (2) CHEVROLET Biscayne, 4 p., Galaxie, sedan, aut., V-8, équipée.

NOUS AVONS PLUSIEURS AUTRES MODELES NON MENTIONNES

3 plans de financement très avantageux

OUVERT TOUTS LES SOIRS JUSQU'A 10 HRES

- 125- AUTOS - CAMIONS A VENDRE PARTICULIER VENDRAIT MERCURY MONTEREY 1962, V-8, automatique, servo-freins, servo-direction. Très propre. S'adresser: 175, Boulevard Trois-Rivières. E 125 T 238-239
- 125- AUTOS - CAMIONS A VENDRE CHRYSLER WINDSOR 1965, H.T., 4 portes, P.B., P.S., radio, différentiel, position-traction, très propre. Aussi, man-levé mouton pris, coquet vision noir, grandeur 14-15. Téléphone: 539-0556, Shawinigan. 125 S 238

VENDEUR A PETIT PROFIT

- 1968 Chevrolet conv. 1967 Chevrolet coach 1967 Chevrolet sedan aut. 1964 Dodge sedan 1965 Chevrolet conv. 1964 Chevrolet sedan 1964 Chrysler Windsor 1964 Chevrolet sedan 1964 Vauxhall 1963 Buick 1963 Chevrolet 1963 Pontiac 1963 Conquistador 1962 Peugeot 1962 Ford Station-Wagon 1962 Vauxhall 58-Wagon 1961 Peugeot 1960 Chevrolet 575

CAMIONS

- International boîte fermée 19 pieds White boîte fermée 14 pieds 1963 Ford une tonne 1962 Ford Econoline 1964 Mercury Ecumaine 1963 Chevrolet Panel Chevrolet une tonne 1964 Chevrolet 2 tonnes avec bascule 1962 Chevrolet 3 tonnes avec bascule

Plusieurs autres modèles à des prix spéciaux. GODON AUTOMOBILES 2750 St-Alphonse T.R. (coin Ste-Marguerite) TEL.: 374-9061 B 125 T 238-247

PONTIAC 1966

- Sedan, 4 cylindres, radio, transmission manuelle, très propre, une valeur de \$1.500,00 en spécial à \$1.250,00. F. DURCHER 1150 155ème RUE SHAWINIGAN-SUD 125 S 238

- 125- ROULOTTES-TENTES REMORQUES-TENTES A VENDRE: ROULOTTE 17 pieds, "Canadian" 66, par Citation, Equipe, toilette, réfrigérateur, poêle, trains, etc. Pour 4 personnes. 375-8102, Trois-Rivières. J 128 T 238-239
- 125- AUTOS - CAMIONS A VENDRE AMME CLAIRE HE ROUX, 250 Desjardins, Cap-de-la-Madeleine. Vous gagnez deux vies pour visiter Terre des Hommes. Voir les réclames, voyez les régies, des concours dans des annonces classées. 125 T 238

NECROLOGIE

Les avis de décès, de services funéraires, de funérailles et les remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication.

BEAUDOIN, M. Stanislas — A Ste-Elisabeth, le 8 août 1968, est décédé à l'âge de 86 ans M. Stanislas Beaudoin marié à Blanche Bazinet demeurant à Ste-Elisabeth de l'Énergie, C16 de Joliette. Les funérailles auront lieu le 10 courant en l'église paroissiale à 4 hres p.m. La dépouille mortelle est exposée aux salons Desjardins à Ste-Elisabeth. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils: Jean-Paul, marié à Thérèse Rock de Montréal, ses deux filles: Marie-Josée, Suzanne, Claude et de Pierre. E N5 T 238-239

DEMERIS, Mme Robert — A l'hôpital St-Joseph de La Tuque, le 8 août 1968, est décédée à l'âge de 87 ans Mme Robert Demeris, née Marie-Anne Brière, demeurant à 384 St-Paul, La Tuque. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant en l'église St-Zéphirin de La Tuque à 10 hres à 11 hres. La dépouille mortelle est exposée aux salons Perrault et Fils Inc. 402 Rue Commerce de La Tuque. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Le défunt laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils: Mme Arbutu Lapointe, née Albertine Fiset, de Rivière-Pierre, sa fille: Françoise mariée à Pierre, sa fille: Françoise mariée à Denis, sa fille: Simone Beaudoin de Grand-Mère, ses belles-sœurs: Mme Demers de Drummondville, Mme Florence Demers de Drummondville, M. et Mme Pierre Jeffrey de La Tuque, M. et Mme Octave Dumont de La Tuque, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. N 5 238

VIBOUX, Monsieur Joseph — A Baie-Shawinigan, le 8 août 1968, est décédé à l'âge de 82 ans M. Joseph Viboux, marié à Marie Marchand, demeurant à 3, rue St-François, Baie-Shawinigan. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant, en l'église Sacre-Coeur de Baie-Shawinigan, à 3 heures p.m. La dépouille mortelle est exposée aux salons Bouvette et Frère, 74 Des Cèdres, Shawinigan. L'inhumation aura lieu au cimetière de Baie-Shawinigan. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: Maurice, marié à Cécile Thériault, de Grand-Mère, Gilles, marié à Monique Marneau de Shawinigan, Jean, marié à Lina Bour-nival de Sherbrooke, Paul, marié à Antonia Houde de Bromptonville, Suzanne, mariée à Paul Vallières de Shawinigan, Lucille, mariée à Jean-Pierre Gélinas de Shawinigan, Carmen de Baie-Shawinigan, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Origène Lord, M. et Mme Napoléon Marchand, M. et Mme Eugène Bouchard, M. et Mme Bruno Marchand, M. et Mme Lucien Marchand, M. et Mme Georges Etienne Marchand, Mme Henri-Paul Marchand, tous de Shawinigan, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. N 5 238-239

MATTEAU, M. Camille — Samedi le 10 août 1968, à 10 heures, en l'église St-Pierre de Shawinigan, sera chanté le service funéraire pour le repos de l'âme de M. Camille Matteau, décédé le 8 août 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. N 5 238-239

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MENARD, MARC — Le dimanche 11 août 1968, à 10 h 15, en l'église Ste-Bernadette sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. et Mme Marie-Marc Menard décédé accidentellement à l'âge de 3 ans et 3 mois le 8 août 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. E N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

MARTEAU, Léger — Le 10 août 1968 à 7 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Agones, sera chanté la Messe-Anniversaire pour le repos de l'âme de M. Léger Marteau, époux de Gracia Demers, décédé le 25 juillet 1967. Parents et amis sont priés d'y assister. D N5 T 238

L'horoscope

BELIER (21 mars - 20 avril): Bonne journée pour agir et trouver les excellents contacts qui vous sont nécessaires; expliquez-vous clairement. Purifiez votre organisme.

TAUREAU (21 avril - 20 mai): Attendez-vous à de nouvelles propositions; si vous ne les acceptez pas, vous risquez de vous prononcer. Il y a un risque à courir. Alimenter vous sèment.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin): Cherchez à combler vos retards et soyez exact aux rendez-vous; ne décevez pas l'entourage par votre négligence. Surmontez votre nervosité.

CANCER (21 juin - 21 juillet): Attendez-vous à des propositions intéressantes qu'il faudra étudier avec attention. N'oubliez pas de considérer. Écartez les aliments fermentés.

LION (21 juillet - 22 août): Vous aurez de plus grandes facilités pour réaliser vos projets; montrez vos bonnes intentions. Dominez vos nerfs.

VERGE (22 août - 22 sept.): Vous allez rencontrer de nouvelles propositions; si vous ne les acceptez pas, vous risquez de vous prononcer. Il y a un risque à courir. Alimenter vous sèment.

SCORPION (23 sept. - 23 oct.): Tirez une leçon des événements et améliorez votre position; vous pouvez vivre dans une meilleure ambiance. Purifiez votre organisme.

SAGITTAIRE (23 oct. - 22 nov.): Tenez vos distances vis-à-vis des incertains et faites avancer vos travaux. Bonne idée constructives. Fumez moins.

CAPRICORNE (23 nov. - 21 déc.): Laissez évoluer les événements et attendez votre heure pour agir efficacement; des améliorations sensibles sont possibles en attendant. Fumez moins.

VERSEAU (21 janv. - 19 fév.): Libérez-vous des obligations qui vous entravent et passez à d'autres occupations plus distrayantes. Éliminez vos toxines.

POISSONS (20 fév. - 20 mars): Vous entrez dans une phase intéressante; réglez votre situation; vous pouvez assurer la situation présente. Pas d'excès; modérez-vous.

Par RUMELUS

COMMUNIQUEZ AVEC "PIT VENTOU" POUR VENDRE, ECHANGER, LOUER

Composez: Trois Rivières 376-2501 Shawinigan 537-1801 Grand'Mère 538-3347

Armand Rémillard LIMITEE

Le plus gros vendeur de Roulettes au Québec

Spéciaux cette semaine Champion - 12 x 30 pieds - \$4.995 Champion - 12 x 40 pieds - \$5.995 375-8431 ROUTE RURALE 2 - T.R. - Q. X B 128 T 238

Roulettes Corsair 18 pieds - 1967

Roulettes L'Islet 18 pieds - 1966

Tente-Roulotte Usagee Toit rigide

Champlain - 17 1/2 pieds - 1967

J. REAL PICHE - PROP. TEL.: 293-5950 - NICOLET X B 128 T 238

Attention LISBON MILLS dans l'Etat du Maine.

Nous avons reçu AVIS de votre certification concernant les Visas pour l'entrée aux Etats-Unis.

Des lettres d'admission sont adressées à tous ceux qui ont fait application de notre manufacture. Ces lettres sont vendues au Consulat de Québec.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, VEUILLEZ VOUS INFORMER AU CONSULAT DE QUEBEC.

LISBON MILLS INC. MR. E. J. RAINVILLE, GERANT

Godon... (suite de la page 2)

12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1

Horizontalement: 1-Comete du Québec et également de l'Ontario - Avant midi 2-Peut être du Loup ou au Tonnerre au Québec - Durée sur terre 3-Qui ne font rien - Permet de poursuivre 4-Prénom 5-Possessif - Du domaine de l'imagination 6-Préfixe de nouveauté - Apprécié en justice 7-Prénom - Pronom - Unités de travail mécanique 8-Possessif - Largeur d'une étoffe - Façon de faire 9-Non fixée avec exactitude - Celui qui paie pour les autres - Variété de singe 10-Négation double - Tenébreux problème 11-Située - Divinités

Verticalement: 1-Cuit dans l'huile - Leur Société a été de courte durée 2-Signe d'un parti indépendantiste - Asyant en main 3-Châteaureux accueil - A l'intérieur 4-Petit logement - Court poème 5-Pour le hibou - Une saison dans la vie de tout 6-Grand Lac en partie canadien - Avant Joseph - Après le nom d'un docteur

7-Lésion des nerfs - Annule d'un trait 8-Alla sans destination précise - Non mentionnée 9-Pays d'Orient - En suite 10-Qui ne paraissent pas normales 11-Il est mieux d'or que de pierre - Volonté - Note 12-Obtenu par affinage - Pierres droites

Solution d'hier 108

Horizontalement: 1-FREDERICK 2-ALBEPINE 3-LEONIDAS - RAT 4-LEURRES - DI 5-LEE - SAVIEZ 6-CRIE - ROGER 7-SEUL - OR 8-ET - INAVOUE 9-TRIS - LET - TA 10-SAULE - AMENE 11-EMBALLAGE - SU 12-AIMABLE - NET

Verticalement: 1-FALLACHEUSE 2-RUEE - TRAMA 3-CHATEAUREUX - SUEBI 4-DENREE - ISLAM 5-EPHRE - SN - ELA 6-RIDE - REAL - LR 7-INSASSOUE - AT 8-LES - AGHOTAGE 9-VELU - ME 10-OURDIR - ETE 11-AIE - ANSE 12-UT - ZERO - EUT

Le rideau... (suite de la page 12)

s'étant assuré d'avoir des gradins sur place pour assurer le confort aux amateurs.

Il est bon de signaler également que Roméo Cadieux, de notre ville, qui compte plusieurs années d'expérience dans l'organisation de ce tournoi, présente présentement son concours au trio déjà mentionné.

Province de Québec Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine

Submission de transport (circuits de Ste-Marthe du Cap)

Armand Rémillard LIMITEE

Le plus gros vendeur de Roulettes au Québec

Spéciaux cette semaine Champion - 12 x 30 pieds - \$4.995 Champion - 12 x 40 pieds - \$5.995 375-8431 ROUTE RURALE 2 - T.R. - Q. X B 128 T 238

Roulettes Corsair 18 pieds - 1967

Roulettes L'Islet 18 pieds - 1966

Tente-Roulotte Usagee Toit rigide

Champlain - 17 1/2 pieds - 1967

J. REAL PICHE - PROP. TEL.: 293-5950 - NICOLET X B 128 T 238

Attention LISBON MILLS dans l'Etat du Maine.

Nous avons reçu AVIS de votre certification concernant les Visas pour l'entrée aux Etats-Unis.

Des lettres d'admission sont adressées à tous ceux qui ont fait application de notre manufacture. Ces lettres sont vendues au Consulat de Québec.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, VEUILLEZ VOUS INFORMER AU CONSULAT DE QUEBEC.

LISBON MILLS INC. MR. E. J. RAINVILLE, GERANT

Godon... (suite de la page 2)

12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1

Horizontalement: 1-Comete du Québec et également de l'Ontario - Avant midi 2-Peut être du Loup ou au Tonnerre au Québec - Durée sur terre 3-Qui ne font rien - Permet de poursuivre 4-Prénom 5-Possessif - Du domaine de l'imagination 6-Préfixe de nouveauté - Apprécié en justice 7-Prénom - Pronom - Unités de travail mécanique 8-Possessif - Largeur d'une étoffe - Façon de faire 9-Non fixée avec exactitude - Celui qui paie pour les autres - Variété de singe 10-Négation double - Tenébreux problème 11-Située - Divinités

Verticalement: 1-Cuit dans l'huile - Leur Société a été de courte durée 2-Signe d'un parti indépendantiste - Asyant en main 3-Châteaureux accueil - A l'intérieur 4-Petit logement - Court poème 5-Pour le hibou - Une saison dans la vie de tout 6-Grand Lac en partie canadien - Avant Joseph - Après le nom d'un docteur

7-Lésion des nerfs - Annule d'un trait 8-Alla sans destination précise - Non mentionnée 9-Pays d'Orient - En suite 10-Qui ne paraissent pas normales 11-Il est mieux d'or que de pierre - Volonté - Note 12-Obtenu par affinage - Pierres droites

Solution d'hier 108

Horizontalement: 1-FREDERICK 2-ALBEPINE 3-LEONIDAS - RAT 4-LEURRES - DI 5-LEE - SAVIEZ 6-CRIE - ROGER 7-SEUL - OR 8-ET - INAVOUE 9-TRIS - LET - TA 10-SAULE - AMENE 11-EMBALLAGE - SU 12-AIMABLE - NET

Verticalement: 1-FALLACHEUSE 2-RUEE - TRAMA 3-CHATEAUREUX - SUEBI 4-DENREE - ISLAM 5-EPHRE - SN - ELA 6-RIDE - REAL - LR 7-INSASSOUE - AT 8-LES - AGHOTAGE 9-VELU - ME 10-OURDIR - ETE 11-AIE - ANSE 12-UT - ZERO - EUT

Le rideau... (suite de la page 12)

s'étant assuré d'avoir des gradins sur place pour assurer le confort aux amateurs.

Il est bon de signaler également que Roméo Cadieux, de notre ville, qui compte plusieurs années d'expérience dans l'organisation de ce tournoi, présente présentement son concours au trio déjà mentionné.

Province de Québec Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine

Submission de transport (circuits de Ste-Marthe du Cap)

Armand Rémillard LIMITEE

Le plus gros vendeur de Roulettes au Québec

Spéciaux cette semaine Champion - 12 x 30 pieds - \$4.995 Champion - 12 x 40 pieds - \$5.995 375-8431 ROUTE RURALE 2 - T.R. - Q. X B 128 T 238

Roulettes Corsair 18 pieds - 1967

Roulettes L'Islet 18 pieds - 1966

Tente-Roulotte Usagee Toit rigide

Champlain - 17 1/2 pieds - 1967

J. REAL PICHE - PROP. TEL.: 293-5950 - NICOLET X B 128 T 238

Attention LISBON MILLS dans l'Etat du Maine.

Nous avons reçu AVIS de votre certification concernant les Visas pour l'entrée aux Etats-Unis.

Des lettres d'admission sont adressées à tous ceux qui ont fait application de notre manufacture. Ces lettres sont vendues au Consulat de Québec.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, VEUILLEZ VOUS INFORMER AU CONSULAT DE QUEBEC.

LISBON MILLS INC. MR. E. J. RAINVILLE, GERANT

Godon... (suite de la page 2)

12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1

Horizontalement: 1-Comete du Québec et également de l'Ontario - Avant midi 2-Peut être du Loup ou au Tonnerre au Québec - Durée sur terre 3-Qui ne font rien - Permet de poursuivre 4-Prénom 5-Possessif - Du domaine de l'imagination 6-Préfixe de nouveauté - Apprécié en justice 7-Prénom - Pronom - Unités de travail mécanique 8-Possessif - Largeur d'une étoffe - Façon de faire 9-Non fixée avec exactitude - Celui qui paie pour les autres - Variété de singe 10-Négation double - Tenébreux problème 11-Située -

Entre St-Grégoire et Nicolet

Les travaux de réparations se poursuivent sur la route 3

NICOLET (J.R.L.) — Les travaux de réparation du pavage de la route 3, entre St-Grégoire et Nicolet sont terminés.

Une épaisse couche d'asphalte est étendue sur la route par les employés du ministère de la Voirie. Ces travaux débutaient il y a quelques jours.

Ces travaux sont de l'ordre de

plusieurs milliers de dollars, sur ce seul tronçon.

Un autre tronçon de la même route, celui de Gentilly à Bécancour a été réparé, il y a quelques semaines. Là aussi, une épaisse couche d'asphalte a été étendue.

Entre Gentilly et Bécancour, ces travaux ont coûté \$50.000 au ministère de la Voirie.

Les travaux effectués sur un tronçon de cinq milles de longueur ont duré une dizaine de jours.

La route 3 était devenue la bête noire des automobilistes parce qu'elle était cahoteuse, trouée et craquelée.

Maintenant, les voitures roulent plus facilement sur cette route fort utilisée par les gens de Nicolet et des municipalités environnantes.

Quant aux travaux d'égouts et d'égoutage de la municipalité de St-Jean-Baptiste, ils sont commencés.

La route a été bloquée quelque temps, cette semaine, afin de faciliter l'installation d'un réseau de tuyaux de béton.

Les automobilistes devaient faire un détour et revenir sur la route peu de distance plus loin.

De la machinerie lourde est utilisée pour l'exécution de ces travaux. C'est sans doute pourquoi ils se font rapidement.

Deux jeunes cambrioleurs sont pris sur le fait

Vols à Nicolet et à St-Wenceslas

NICOLET (J.R.L.) — Des voleurs fort audacieux ont fracassé la vitrine du magasin Handy Andy, rue Brassard, dans la nuit de mardi à mercredi, et ont pris la fuite en emportant deux fusils.

Les malfaiteurs auraient probablement fait pire s'ils n'avaient été dérangés par une femme habitant la maison voisine du magasin et qui, attirée par le bruit de la vitre tombant sur le trottoir, sortit dehors pour voir ce qui se passait.

La femme vit les voleurs déguerpier. Lorsque la police arriva sur les lieux, il ne restait plus que du verre et des éclats de vitre jonchaient le trottoir. Les deux fusils avaient disparu de la vitrine.

Selon la femme qui a vu les malfaiteurs, il s'agissait de jeu-

nes gens.

Il se peut que les 2 fusils qui ont été dérobés serviraient à l'accomplissement de desseins malhonnêtes. En effet, il arrive fréquemment que des bandits commettent des vols à main armée à la pointe de fusils dont les canons ont été sciés.

C'est la deuxième fois que le magasin Handy Andy, de Nicolet, est cambriolé.

Il y a quatre ans, le même magasin avait été visité par les voleurs. Ils avaient dérobé de la marchandise dont la valeur avait été estimée à environ \$1.200.

Cette marchandise avait en grande partie été restituée au magasin, car les malfaiteurs avaient été capturés par la police peu de temps plus tard.

Le gérant du magasin Handy

Andy, de Nicolet est M. Jérôme Pelletier.

La Sûreté provinciale de Nicolet fait enquête. On ne sait pas encore si les cambrioleurs ont laissé une piste, ni si les enquêteurs auront la tâche facile.

Un couple de jeunes cambrioleurs, une jeune fille de 20 ans et un jeune homme de 18 ans, ont été capturés par des agents de la Sûreté provinciale de Nicolet, dans la nuit de mardi à mercredi, alors qu'ils étaient en train de cambrioler la salle de réception Reine des Erables de St-Wenceslas.

Le propriétaire de l'établissement, M. M. Bergeron était couché lorsqu'il fut alerté par le système d'alarme déclenché par les voleurs.

Il prévint aussitôt la Sûreté provinciale de Nicolet et se ren-

dit avec les agents sur les lieux.

Lorsqu'ils arrivèrent à la salle de réception, le jeune homme et la jeune fille étaient toujours à l'intérieur de l'établissement. Ils avaient déjà fait main basse sur des friandises et des cigarettes pour la somme de \$90.

Ces malfaiteurs sont Raymond Leblanc, 18 ans, de Ste-Perpétue et Héloïse Martel, 20 ans, de Québec.

Ils ont été traduits en cour, à Trois-Rivières, dès mercredi matin et ont plaidé non coupable. Leur cause a donc été ajournée.

Les deux jeunes gens n'ont pas offert de résistance aux policiers, lors de leur arrestation, semble-t-il.

Ils devraient subir un procès s'ils ne modifient pas leur plaidoyer.

Adolescentes renversées par une voiture

SOREL (L.B.) — Deux adolescentes de Saint-Pierre de Sorel, Mies Fontaine et Houle, qui voyageaient à bicyclette, ont été renversées par une automobile sur le boulevard Fiset, en face de la Laiterie Chalifoux.

Les deux victimes ont été transportées à l'Hôtel-Dieu de Sorel, souffrant de blessures mineures.

L'une d'elles a pu réintégrer son domicile le soir même. L'automobile impliquée dans cet accident était conduite par M. Roland Soucy de Sorel.

A la suite du vol à la boulangerie Racine

Deux individus appréhendés par les policiers

SOREL (L.B.) — Deux des trois individus qui ont tenté de perpétrer un vol, vers 8 hres mardi soir, à la boulangerie de M. Maurice Racine de St-Robert de Richelieu, ont été appréhendés par les agents du détachement de Sorel de la police provinciale. Un troisième comparse est encore au large. L'un d'eux s'était évadé de l'hôpital psychiatrique de Joliette.

Grâce à la détermination et au courage du propriétaire de la boulangerie les individus ont raté leur coup. M. Racine a en effet frappé durement le premier homme qui s'est présenté chez lui et a réussi à se défendre des attaques des deux autres. L'affaire tournant plutôt mal pour les trois malfaiteurs, ils ont décidé de prendre la fuite dans une vieille automobile.

Un des hommes a été arrêté par la police provinciale vers neuf heures mardi soir, dans le rang Bellevue à St-Robert.

Quant au deuxième, il a été appréhendé vers 7 hres mercredi

matin à Ste-Victoire.

Ils ont été écroués à la prison commune de Sorel en attendant leur comparution au Palais de Justice de Sorel.

Réparations prochaines

Le pont de St-Léonard avarié à l'entrée nord

ST-LEONARD (J.R.L.) — Le trafic lourd a été interdit hier, sur le pont de St-Léonard par le ministère de la Voirie, après que des avaries eurent été constatées à l'entrée nord.

Des ingénieurs ont été dépêchés sur les lieux afin d'examiner les dégâts et de découvrir les causes de ces avaries qui se sont soudainement produites.

Contrairement à la rumeur, le

pont ne s'est pas effondré, mais l'entrée nord semble vouloir céder et c'est peut-être ce qu'elle ferait si on laissait circuler le trafic lourd sur ce pont à structure d'acier.

Il se peut que le trafic lourd soit la cause de ces avaries, mais il se peut aussi que l'érosion du sol y soit pour quelque chose.

Les automobiles continuent d'emprunter le pont, même si les camions-remorques doivent faire un détour.

On ne sait pas combien de temps il faudra à la Voirie pour réparer ce pont, ni si toute circulation devra y être interdite pour assurer la sécurité des automobilistes.

Si ce pont s'effondrait au moment du passage d'automobiles, ce serait la catastrophe. Les automobilistes périeraient certainement car ce pont enjambe la rivière Nicolet à une assez haute altitude au-dessus du lit de la rivière.

Il est probable que les ingénieurs feront rapport aussitôt qu'ils auront terminé leur examen et que les travaux de réparation commenceront très bientôt.

Gardien blessé au pont

La jambe fracturée par une automobile

ST-LEONARD (J.R.L.) — Un résident de St-Léonard a subi une fracture à une jambe lorsqu'il a été heurté par une automobile, mardi soir, alors qu'il montait la garde près du pont de St-Léonard, endommagé peu de temps auparavant.

M. Joseph Laplante, 63 ans, de St-Léonard a été transporté à l'hôpital Ste-Croix, de Drummondville, où il repose dans un état satisfaisant.

M. Laplante était assis sur une clôture à proximité du pont de St-Léonard, lorsque l'automobiliste sembla perdre la maîtrise de son véhicule et que la voiture fonça dans la clôture où il se tenait.

L'homme a été projeté violemment contre terre, la jambe fracturée.

On ne connaît pas l'identité de celui qui conduisait la voiture qui a foncé dans la clôture.

Jeune homme accusé d'avoir fait circuler de faux \$10

SOREL (L.B.) — Un jeune homme de St-François du Lac, a comparu ces jours-ci au Palais de Justice de Sorel, sous l'accusation d'avoir mis en circulation trois faux billets de dix dollars. Il avait été appréhendé par la Gendarmerie Royale Canadienne, après avoir réussi à écarter des faux billets à Pierreville et à St-François du Lac.

L'accusé a opté pour un procès devant jury et le juge Honorius Michaud a fixé l'enquête préliminaire au 20 août prochain.

Me Claude Martin agit comme procureur de l'accusé. La couronne était représentée par Me Roger Gagné, qui remplaçait Me Rodrigue Lemoyne, actuellement en vacances.

A St-Joseph-de-Sorel

Démission de l'échevin A. Cournoyer

ST-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — L'échevin Alcide Cournoyer, de St-Joseph de Sorel, a donné sa démission au conseil municipal, pour raisons personnelles.

M. Cournoyer occupait le siège du quartier numéro 1 depuis 1962. Il avait été réélu en 1965 et en janvier dernier, alors qu'il entreprenait un troisième mandat consécutif.

L'appel nominal en vue de trouver un remplacement à M. Alcide Cournoyer aura lieu lundi prochain le 12 août, entre midi et deux heures. Il sera présidé par M. Charles-Ernest Ausant, greffier de la ville de St-Joseph de Sorel.

RENE DE COTRET, OSTIGUY, ST-ARNAUD, BEAUCHEMIN & CIE, MALLETTE, NORMANDIN & CIE

Comptables agréés.
André St-Arnaud, C.A. - Jacques René De Cotret, C.A.
Paul René De Cotret, C.A. - Jean Ostiguy, C.A.
L. BEAUCHEMIN, C.A., associe, résident Nicolet.
78, Place 21 Mars Nicolet 293-5891
480, St-Jean Drummondville 478-2541
857, St-Pierre Trois-Rivières 378-4831

EN VOITURE...

tous les samedis à

MIDI-TRENTE!



alors que
RADIO No1
diffuse...

la chronique
AUTO SPORTS
animateur
Paul Charest



Une commandite de la Brasserie Labatt et de son représentant à Trois-Rivières, Guy Poirier.

UNE VENTE

PAS COMME LES AUTRES

1

Complets en pure laine, ou en Worsted de laine. Devant simple, 2 ou 3 boutons. Tons brun, gris, bleu, motifs assortis. Grandeurs: 36 à 42, courte, régulière, longue.

Rég. jusqu'à \$85.00

29⁹⁸

2 POUR 55⁰⁰

2

Complets en pure laine, worsted de laine, "pic and pic" ou tissu vénitien fini satin. De notre marchandise régulière, marques connues. Gr.: courte, régulière ou longue 36 à 46. Quelques grandeurs pour tailles corpulentes.

Régulier jusqu'à \$125.

49⁹⁸

2 POUR 95⁰⁰

3

Complets pure laine vierge ou worsted de laine. Devant simple 2 ou 3 boutons. Très beau choix de couleurs. Courte, régulière, longue, aussi quelques grandeurs pour tailles corpulentes: 36 à 46.

Régulier jusqu'à \$135.

72⁹⁵

4

Habits et ensembles sport coordonnés. De marques renommées, choisis parmi notre assortiment de la saison estivale. En pure laine vierge ou térylene et laine. Grandeurs assorties.

Prix courant jusqu'à \$115.

64⁰⁰

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 2-610

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX NON ANNONCÉS.

IMPERMÉABLES

Très beaux imperméables en coton traité Koratron et à PRESSAGE PERMANENT.
Beige et bleu marine, 36 à 42 court ou régulier.
Rég. \$30 00

16⁹⁹

Dupuis — Rez-de-chaussée — Rayon 2-610

GILETS

Col rond ou en V Manches longues, "T Shirts" avec col à pointes, 3 boutons, manches longues. Couleurs assorties. P.M.G.
Régulier jusqu'à \$19 95

347

Dupuis — Rez-de-chaussée — Rayon 2-620

• STATIONNEMENT FACILE • FACILITÉ DE PAIEMENTS
• Dites simplement "PORTEZ A MON COMPTE"

DUPUIS

1481, rue NOTRE-DAME 374-2411 TROIS-RIVIÈRES